



Mesures exceptionnelles dues à la COVID-19 IMPORTANT À SAVOIR POUR LA PRISE DE VUE

Il est primordial de **respecter votre plage horaire** en arrivant ni trop tôt ni en retard pour éviter un attroupement dans le corridor.

Vous êtes tenus de vous présenter à la prise de vue en portant un masque ou un couvre-visage et de vous désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie du local.

Assurez-vous que vous avez bien rempli le questionnaire sur votre état de santé actuel expédié la veille par l'entreprise à votre courriel.

Cette année, tant que des mesures sécuritaires devront être mises en place, il n'y aura pas de photographie de groupe, de photographie de comité et ni de photographie entre copains.

Il n'y aura pas de pose avec mortier sur la tête, la seule pose permise sera le mortier posé sur un socle derrière l'étudiant. Il servira donc d'élément de décoration.

Une seule couleur de toge est prévue à savoir noire, afin de s'harmoniser facilement avec différents chemisiers.

Chaque étudiant doit fournir sa propre chemise/blouse avec accessoire ou non (cravate pour les hommes, possibilité de foulard pour les femmes).

L'entreprise fournit suffisamment de toges aux photographes pour s'assurer d'une utilisation unique. Vous aurez donc votre propre toge.

Les photographes ont le pouvoir d'exclure tout étudiant ayant des signes apparents pouvant être liés à la COVID-19, ou à cause du non-respect du protocole, ou par un comportement non sécuritaire. Il a ultimement le pouvoir d'annuler la séance à tout moment.

Les produits désinfectants utilisés ont tous été approuvés par Santé Canada.

Un protocole sanitaire complet a été présenté à la Direction de Santé Publique. Toutes les recommandations émises sont appliquées afin de vous assurer une prise de vue sécuritaire.

IMPORTANT : Les consignes sanitaires doivent être respectées en tout temps.



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage
(si moins de 2 mètres)